

Malgré la suspension de l'exploitation des deux puits à In Salah

La mobilisation contre le gaz de schiste gagne du terrain



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3454 - Mardi 6 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Spectaculaire coup de filet de la BRI de Boumerdès

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Page 24



Réduction des dépenses publiques suite à la chute des prix du pétrole

Le secteur de la santé «non concerné», affirme Boudiaf

Page 4

Deux voies devant Fadjr Libya

Par Mohamed Habili

Que l'aviation à elle seule ne suffise plus à emporter la décision dans un conflit armé, il n'y a pas que la guerre contre l'Etat islamique qui le prouve. En Libye également, le camp qui en dispose, formé du gouvernement de Tobrouk et des forces relevant du général Haftar, sans que l'on sache quelles sont leurs relations exactes, ne donne plus le sentiment de jouir de ce fait d'un avantage décisif. Ce n'est pas là d'ailleurs le seul parallèle qu'on peut légitimement faire entre les deux situations au plan militaire. Dans le cas libyen aussi, les islamistes sont attaqués en quelque sorte de deux côtés, et par leurs adversaires libyens, et par une mini coalition internationale, composée de deux pays, l'Egypte et les Emirats, dont les avions interviennent contre eux à l'occasion, mais, il est vrai, toujours sous couvert d'anonymat, à la différence de ce qui se passe dans le ciel syrien et irakien. L'équilibre que l'on observe depuis quelque temps entre les deux camps, et qui partage le pays en deux, se traduisant en particulier par l'existence de deux gouvernements et de deux capitales, ou quartiers généraux, n'est pourtant pas parfaitement symétrique, en ce sens qu'il ne peut se rompre indifféremment au profit de l'une ou l'autre force en présence.

Suite en page 3

A l'origine de la fermeture des routes

Eau, gaz et électricité font exploser la colère



L'eau, le gaz et l'électricité font exploser des protestations qui entraînent des fermetures fréquentes des routes. Les coupures répétitives d'électricité et d'eau ainsi que les retards dans le raccordement sont à l'origine de ces démonstrations de force.

Lire page 3

Abdelmalek Serrai, expert et consultant international

«Une liste utile d'importations pour arrêter le massacre»

Page 2

Musique

Saâd Lamjarred en concert à la Coupole

Page 13

Malgré la suspension de l'exploitation des deux puits à In Salah

La mobilisation contre le gaz de schiste gagne du terrain

■ Après In Salah, c'est au tour de In Ghar, Tit, Tamanrasset et El Ménéa de rallier à la protestation en décrétant la paralysie totale des commerces et administrations publiques. Tous les axes routiers desservant la RN1 ont aussi été bloqués.

Par Meriem Benchaouia

La population du Sud reste opposée à l'exploitation du gaz de schiste. Malgré l'annonce du chef de daïra qui fait état de la suspension de l'exploitation des deux puits de gaz de schiste de Dar Lahmar, la mobilisation ne faiblit pas et gagne du terrain. Depuis quatre jours, les protestataires ne se sont pas arrêtés. Après In Salah, c'est au tour de In Ghar, Tit, Tamanrasset et El Ménéa de rallier à la protestation en décrétant la paralysie totale des commerces et administrations publiques. Tous les axes routiers desservant la RN1 ont aussi été bloqués. Ainsi, des centaines de personnes se sont rassemblées devant le siège de la daïra d'In-Salah pour protester contre «l'extraction du gaz de schiste», selon les services de la wilaya de Tamanrasset. Une délégation des protestataires a été reçue par le chef de la daïra d'In-Salah (700 km au nord du chef-lieu de wilaya de Tamanrasset), a indiqué la source précisant que les protestataires lui ont transmis leurs préoccupations se résumant notam-

ment à «l'arrêt des opérations d'extraction du gaz de schiste» et «l'envoi d'une commission, conduite par le Premier ministre, pour s'enquérir de la situation du développement dans cette région». Lors de ce rassemblement auquel a appelé le collectif citoyen de cette région qui regorge de ressources naturelles, les manifestants ont clairement exprimé leur inquiétude quant à l'annonce de l'inauguration du premier puits expérimental faite il y a une dizaine de jours par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi. «Non au gaz de la mort», «Non à l'assassinat des habitants d'In Salah» ou encore «Non à l'extermination du sud algérien» sont autant de slogans entonnés par les manifestants. Les participants à cette action de protestation ont appelé les habitants d'In Salah à continuer «main dans la main» le combat contre l'exploitation du gaz de schiste dont «les méfaits environnementaux font craindre le pire à la région, qui souffre d'un sous-développement criant». Des représentants des protestataires ont été reçus par le chef de daïra à qui ils ont remis une lettre adressée aux hautes autorités et dans laquelle il est appelé à l'envoi d'experts dans la



Ph/D.R.

région pour expliquer aux citoyens l'impact et les répercussions de l'exploitation du gaz de schiste sur la région. Pour rappel, un mouvement de protestation a été entamé mardi dernier pour s'opposer à l'exploitation du gaz de schiste, et a été ponctué par la fermeture de la RN-1, sur

son tronçon reliant In-Salah à El-Ménéa (Ghardaïa). Les éléments de la gendarmerie sont intervenus pour rouvrir cette route névralgique à la circulation et ont interpellé cinq individus qui ont été ensuite relâchés dans l'après-midi. Cette remise en liberté de ces protestataires est

intervenue à l'issue d'une rencontre de responsables de la gendarmerie avec des représentants des protestataires, avec la condition pour ces derniers de ne plus recourir à la fermeture de la route, a-t-on précisé.

M.B.

Revendications socioprofessionnelles Les travailleurs des finances en grève

Une grève cyclique de trois jours par semaine a été entamée, hier, par les travailleurs des finances de la wilaya de Tizi Ouzou pour exiger de leur tutelle la satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles et ce à l'appel de la coordination locale syndicale des finances (les services du trésor, du contrôle financier, des domaines, du cadastre et des impôts). Le mouvement de protestation largement suivi porte sur plusieurs revendications dont la révision du statut particulier des travailleurs des finances, l'indemnité spécifique et la protection des travailleurs exerçant dans le secteur des finances, l'intégration des corps communs ou encore la prime du départ à la retraite. Les contestataires menacent de recourir à une grève illimitée si leurs revendications ne sont pas prises en charge par la tutelle. Ce mouvement de protestation a touché l'ensemble du secteur des finances de la wilaya de Tizi Ouzou. Pour rappel, la même coordination syndicale avait lancé cette grève cyclique de trois jours au courant de l'année écoulée pour exprimer les mêmes revendications.

Hamid M.

Abdelmalek Serrai, expert et consultant international

«Une liste utile d'importations pour arrêter le massacre»

Rencontré en marge de l'ouverture avant-hier du 12^e Congrès de l'Union générales des travailleurs algériens (UGTA), tenu à l'Hôtel El Aurassi, Alger, durant lequel Abdelmadjid Sidi Saïd a été plébiscité pour un nouveau mandat au poste de secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmalek Serrai, expert et consultant international a bien voulu répondre aux questions du *Jour d'Algérie*, tant sur l'événement en lieu même que sur la conjoncture économique actuelle, résultat de la chute des prix de pétrole.

Que ressort-il de cette première journée du 12^e Congrès de l'UGTA ?

C'est l'appel à la solidarité nationale, exprimé par l'ensemble des intervenants dont le message du Président de la République et le discours du secrétaire général de l'UGTA.

Ce qui a également marqué ce 12^e Congrès de l'Union générales des travailleurs algériens, c'est la présence en force du patronat. Ce qu'il faut applaudir aussi, c'est cette entente réelle entre le secteur public et privé. Dans ce contexte, l'on annoncera la création d'un certain nombre d'entités mixtes publiques/privées avec l'aide et l'assentiment de l'UGTA dans l'intérêt national. Il y aura certainement plus de solidarité commune et moins d'actes de développement social, nous sommes tous conscients maintenant qu'il faudrait faire attention à tous les besoins des travailleurs, des fonctionnaires. L'essentiel est d'accréditer le dialogue réel instauré entre les trois acteurs pouvoirs publics-UGTA-patronat.

Aujourd'hui, tous sont conscients du danger que peut constituer la crise du pétrole sur l'économie nationale, et ont compris la nécessité de travailler tous la main dans la main pour construire ensemble cette économie, et faire face à tout ce qui peut nous venir de l'extérieur.



La question économique a donc largement pris le dessus à l'ouverture de ce congrès...

Effectivement. Le volet économique, particulièrement la problématique des cours du pétrole sur les marchés internationaux, a pris le dessus durant cette première journée du 12^e Congrès de l'Union générale des travailleurs algériens. Ce qui est tout à fait normal en ce début de crise qui nous vient de l'extérieur.

C'est même la priorité des priorités. Justement, s'il n'y a pas cette solidarité, nous risquons d'avoir un pays qui va subir des soubresauts, des attaques, sur le plan social. Mais dès lors où une cohésion s'installera mutuellement entre l'UGTA et le patronat, il y aura moins de problèmes, dans la mesure où tous travailleront ensemble, de manière intégrée pour la prise en charge des difficultés auxquelles le pays fera face.

Ce que je voudrais souligner, voire corriger, c'est que nous ne sommes pas encore en crise. Nous sommes en début d'attaque d'une certaine crise. On ne sait pas encore comment cette situation évoluera. D'ailleurs, il y a deux jours les prix du pétrole ont légèrement augmenté.

Que pensez-vous des récentes mesures prises par le gouvernement ?

Ce sont des mesures déjà planifiées. L'annulation de l'article 87 bis était déjà inscrite d'un commun accord lors de la dernière tripartite, le plan 2015-2019 est maintenu à l'exception peut-être, si la crise perdure, de certains grands projets qui ne seront certes pas annulés, mais reportés à des dates ultérieures.

Il ne s'agit donc pas d'austérité, comme il est rapporté dans certains discours et écrits, mais il est désormais question d'une meilleure gestion et d'une meilleure transparence.

Le retour aux licences d'importation pour réduire la facture des importations a été validé. Quelle en est votre appréciation ?

Cela fait deux ans que je propose une technique pour arrêter le massacre causé par des importations qui malheureusement dépassent les 60 milliards de dollars. Il y a en effet des techniques, déjà utilisées dans le cadre du Centre du commerce international (ITC) de Genève, auprès de qui j'étais conseillé. C'est un programme que je suis prêt à proposer au gouvernement puisque je l'ai fait pour d'autres dans le cadre des Nations unies.

C'est un programme appelé programme d'importations utiles. Aussi, j'estime qu'il est urgent de sortir une liste de produits qu'il faut interdire au financement par le Trésor public et les banques, afin de gagner au moins 20 millions de dollars afin de les reverser dans les PME-PMI et dans l'agriculture.

On ne peut pas continuer à travailler pour les entreprises étrangères alors que nous avons un besoin immédiat. Reste que les opérateurs qui ont les moyens d'importer, libre à eux de le faire.

Propos recueillis par Lynda Naili Bourebrab

A l'origine de la fermeture des routes

Eau, gaz et électricité font exploser la colère

■ L'eau, le gaz et l'électricité font exploser des protestations qui entraînent des fermetures fréquentes des routes. Les coupures répétitives d'électricité et d'eau ainsi que les retards dans le raccordement sont à l'origine de ces démonstrations de force.



Par Yazid Madi

C'est une ambiance électrique qui règne dans plusieurs wilayas du pays. Fermeture de routes, scènes d'affrontement, sit-in... sont devenues des méthodes très fréquentes partout en Algérie pour protester contre les mauvaises conditions de vie, aggravées surtout par les coupures pour les uns, et l'inexistence pour les autres, d'électricité et d'eau potable. A Béjaïa, surtout, il n'y a pas un jour que Dieu fait, sans qu'on ne parle d'une route coupée à la circulation par des citoyens en colère qui réclament le branchement en eau potable, gaz et électricité. Sidi Aïch, Sidi Boudrahem, Boukhelifa, Tichy, Souk El Tenine... sont autant de régions qui, toutes, ont connu ces derniers jours des protestations et des sit-in devant les sièges de daïra et des APC concernées pour réclamer le raccordement

surtout au gaz naturel. Mieux encore, dans la wilaya de Béjaïa surtout où le taux de raccordement en gaz naturel est des très faibles, les citoyens ne trouvent aucune voie de recours, étant toutes les voies réglementaires épuisées, que de descendre dans la rue pour se faire entendre auprès de responsables locaux, particulièrement ceux de la Sonelgaz et l'Algérienne des eaux (ADE) qui, il est vrai, font montre de laxisme et de lenteur, il s'agit de remédier à une panne technique ou coupure. Pis, des citoyens se plaignent également des lenteurs dans des services de Sonelgaz et ADE dans la prise en charge de leurs demandes de branchement respectivement en gaz-électricité et en eau potable. Exaspérés et las d'attendre une réponse à leurs demandes, les citoyens ne trouvent aucun autre moyen pour se faire entendre auprès des pouvoirs publics. Les responsables de Sonelgaz expliquent que le raccordement en

gaz et en électricité butent sur des oppositions des citoyens qui bloquent, par endroits, le passage des conduites devant desservir des localités qui en sont dépourvues. Qu'à cela ne tienne, des citoyens dont les localités sont déjà raccordés au réseau de gaz et électricité, trouvent toute les peines du monde à faire aboutir leurs demandes de raccordement en eau, électricité et gaz. Ceci explique en partie le recours à la rue et la fermeture des sièges des entreprises concernées, à savoir ADE et Sonelgaz, par des citoyens las d'attendre un branchement aux réseaux de distribution de gaz, d'électricité et d'eau potable. Notons que nos tentatives de joindre les responsables de la Société de distribution de gaz et d'électricité (SDE) d'Alger et de Béjaïa n'ont pas abouti. Par ailleurs, des centaines de personnes se sont rassemblées avant-hier devant le siège de la daïra d'In-Salah pour protester

contre l'extraction du gaz de schiste. Les protestataires exigent l'arrêt des opérations d'extraction du gaz de schiste et l'envoi d'une commission, conduite par le Premier ministre, pour s'enquérir de la situation du développement dans cette région. Un mouvement de protestation a été entamé mardi dernier pour s'opposer à l'exploitation du gaz de schiste, et a été ponctué par la fermeture de la RN-1, sur son tronçon reliant In-Salah à El-Ménéa (Ghardaïa). Sur un volet, des milliers d'automobilistes ont été bloqués dimanche sur la route au niveau des entrées est et ouest de la ville de Tizi Ouzou, suite à une grève des propriétaires de bus de transport privé. Cet axe autoroutier, qui traverse la wilaya de Tizi Ouzou d'est en ouest a été fermé, dans la matinée, à la circulation par les grévistes au niveau de Boukhalfa à l'ouest et de Oued Aïssi à l'est, causant des embouteillages.

Y. M.

Un élu à l'APW rallie l'opposition à Béjaïa

Le FFS perd sa majorité

Nouveau rebondissement au sein de l'APW de Béjaïa. Si le groupe FFS à l'APW a retrouvé difficilement sa majorité après plus deux semaines de convulsions comme il a réussi à adopter avec un véritable coup de force le budget de wilaya 2015, mercredi dernier, un élu a faussé compagnie à ses camarades et la crise qu'on croyait finie n'est que de courte durée. Hassane El Hafid, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a annoncé son intention de rejoindre le forum socialiste pour la liberté et la démocratie (FSLD) de Khaled Tazagharth député et transfuge du FFS, partie prenante, rappelons-le, de l'opposition formée aussi du FLN et du RCD. Ainsi, après avoir perdu un membre issu du RND qui est retourné à l'ancienne majorité, la coalition vient de voir ses rangs renforcés une nouvelle fois avec 22 élus contre 21. Celle-ci va probablement faire valoir son

droit de remanier l'exécutif conformément à l'article 53 du code de wilaya ou saisir la justice en cas de refus du P/APW à ce propos. Une autre option pourrait être décidée par la coalition. Il s'agit de patienter jusqu'à la prochaine session pour s'imposer avec un vote pour la révision des organes exécutifs de l'APW, notamment les vice-présidences. Sachant que la session extraordinaire convoquée il y a deux semaines par le P/APW, Mohamed Bettache pour ce dimanche est annulée maintenant que le BP est voté. Hassane El-Hafid a expliqué dans une déclaration mercredi dernier pourquoi il a décidé de quitter son parti et rallier l'opposition. «Après mûre réflexion, j'ai décidé de mettre fin à mon appartenance politique au FFS dans lequel je ne me reconnais plus», écrit-il. Ce dernier a annoncé son intention d'«intégrer» officiellement le groupe du Forum socialiste pour la liber-

té et la démocratie (FSLD) et «continuer à œuvrer pour la construction d'un véritable projet de développement durable de notre wilaya». En outre, il n'a pas été par le dos de la cuillère pour souligner les dysfonctionnements qui ont émaillé son groupe : «Les excès que j'ai constatés au cours de ce mandat sont, hélas, plébiscités par les instances fédérales et nationales et par des ambitions purement personnelles au détriment des intérêts de la wilaya et de sa population». L'ex-élu FFS n'a pas omis de relever par la suite, «le dysfonctionnement de l'APW» qui participe, selon lui, à «une volonté de casser la dynamique et engagement pour lesquels ils ont été mandatés par la population». Il parle plus loin, de «bricolage et de la politique de fuite en avant qui ont pris le dessus en s'élevant ainsi en mode unique de gestion de cette institution».

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Deux voies devant Fadjr Libya

Suite de la page une

Une offensive de Fajr Libya, qui tient Tripoli, et qui serait victorieuse ou qui seulement donnerait le sentiment qu'elle pourrait écraser le camp adverse, changerait complètement la donne au double plan régional et international. La position de neutralité observée notamment par l'Algérie ne serait pas tenable dans ces conditions. La même offensive conquérante mais qui serait le fait du gouvernement de Tobrouk serait en revanche reçue avec soulagement par les uns, avec une évidente satisfaction par les autres. On ne verrait dans ce cas ni la France ni aucun des pays voisins appeler à une intervention étrangère pour empêcher que la Libye tout entière tombe entre de mauvaises mains, et ne représente par suite un danger pour la sécurité de toute cette partie du monde. Autrement dit, Fadjr Libya a encore la possibilité de ne pas perdre la guerre, à condition qu'il sache défendre ses positions actuelles, mais il n'a plus celle de la gagner. En cela aussi sa situation n'est pas sans évoquer celle de l'Etat islamique, qui ne peut se répandre, au sud dans Baghdad, au nord dans Irbil, sans que la guerre qui lui est faite ne change complètement de forme et de proportions. Son entrée dans l'une ou l'autre ville d'Irak obligerait la coalition à envoyer des troupes au sol, ce qu'elle veut éviter pour le moment. Pour autant, Fadjr Libya est dans une meilleure position. S'il ne peut pas gagner la guerre, en ce qui le concerne il peut du moins ne pas la perdre. Il n'a pour cela qu'à tendre vers une solution négociée, selon le vœu tant de l'ONU que des pays voisins, dont au premier chef l'Algérie, qui ne ménage pas ses efforts en ce sens. Mais d'ores et déjà, un discours est passé de mode, c'est celui qui présente le conflit libyen comme un affrontement entre révolutionnaires et antirévolutionnaires. Bien entendu les islamistes continuent de le servir, mais le regard sur le printemps arabe a tellement changé ces derniers mois, en particulier depuis l'invasion de Mossoul par l'Etat islamique, qu'il n'y a plus grand monde pour faire semblant d'y ajouter foi. Mais ils doivent avoir déjà compris qu'ils n'ont plus que l'un ou l'autre des deux exemples à suivre : soit celui qui leur est donné par Ennahda en Tunisie, soit celui de la radicalisation sans retour offert par l'Etat islamique. Il y a de fortes chances pour que l'année qui commence ne soit pas très avancée qu'ils se soient déjà décidés pour l'une ou pour l'autre voie.

M. H.

Réduction des dépenses publiques suite à la chute des prix du pétrole

Le secteur de la santé «non concerné», affirme Boudiaf

■ Effectuant une visite de travail hier dans la wilaya de Blida, le ministre de la Santé a déclaré que son secteur étant «stratégique», il n'est pas concerné par la politique de la rationalisation des dépenses publiques, soulignant que les efforts seront particulièrement redoublés en 2015 pour développer les services de la cardiologie.

Par Yasmine Ayadi

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf,

Grève générale et coupures de routes Souk El-Tennine Réunion aujourd'hui autour du projet de gaz de ville bloqué

LE MOUVEMENT de protestation lancé par des populations des communes de l'est de la wilaya, notamment celle de Tamridjt, Melbou et surtout celles de Souk El-Tennine pour réclamer la relance du projet de raccordement de leurs foyers au réseau de distribution de gaz naturel, s'est poursuivi, hier, pour la deuxième journée consécutive. Outre la fermeture de la RN9 et la RN 43 reliant Béjaïa à Sétif, voire Jijel, à l'entrée et au centre-ville de la commune de Souk El-Tennine par divers objets dont des pneus brûlés, les manifestants ont appelé à une grève générale dans les différentes communes de la daïra. Un appel qui a été largement suivi. Les commerçants ont baissé rideaux, des institutions étatiques ont fermé leurs portes et les élèves ont déserté les cours dans nombreux établissements scolaires. Le trafic routier a été totalement paralysé sur ce tronçon routier. Des files interminables de véhicules se sont formées. Les protestataires ont radicalisé hier leur mouvement de protestation dans le but de se faire entendre par les autorités qui leur ont promis il y a plusieurs mois que le projet devait être relancé le mois de mai de l'année écoulée. Pour rappel, ce projet qui devrait alimenter près de 6 000 foyers est bloqué à Tidelsine dans la commune d'Aokas depuis plus de huit années par des propriétaires terriens. Seulement les oppositions n'ont pas été totalement levées, car il y a toujours deux propriétaires terriens qui continuent d'imposer leur veto. Hier, une invitation à une réunion élargie a été envoyée par fax aux maires d'une dizaine de communes de l'est de la wilaya en sus des chefs des daïras concernés. La réunion devrait se tenir aujourd'hui à 14h au siège de la wilaya et sera présidée par le wali, ceci en présence du directeur de l'énergie et du directeur de la SDE (ex-Sonelgaz). Il s'agit de discuter une nouvelle fois de ce projet et tenter de le relancer. Les protestataires continuent de maintenir la pression. **H. Cherfa**

s'est rendu hier, accompagné d'une délégation de cadres et de professionnels de la santé, dans la wilaya de Blida dans le cadre des visites d'inspections qu'il effectue à travers l'ensemble des wilayas du pays. Plusieurs établissements hospitaliers et autres projets de réalisation ou d'extension ont été inspectés au terme de cette visite. Le premier point est observé au niveau de la polyclinique du quartier Cherif Youcef sise à la commune de Larbaâ. Le ministre s'est entretenu avec les responsables de cet établissement et a écouté les problèmes soulevés par les patients et citoyens de cette localité. Ces derniers ont évoqué les problèmes liés aux permanences, vaccins ainsi que le phénomène du piston qui sévit dans le secteur. D'autres préoccupations étaient soulevées au second point, au niveau de la polyclinique Mahfoud Ayad de Bou gara à l'exemple de l'absence des ambulances ainsi que l'étroitesse des services de maternité. Outre la visite des travaux de réhabilitation de la polyclinique Chibli ainsi que le projet la réalisation d'une autre à Somaâ, le ministre s'est rendu à l'Institut des reins et agences de greffes sis dans la commune de Blida où il a été souligné la vocation première de cet institut non encore fonctionnel. Au cours de ses déplacements vers d'autres institutions hospitalières, le ministre a appelé les professionnels à redorer l'image de secteur et améliorer les prestations. Le premier responsable de la santé a notamment déclaré l'urgence du



Ph/E. Soraya/J. A.

développement et l'amélioration des maladies cardio-vasculaires. Le ministère de la Santé s'est tracé comme perspective pour cette année de faire de la prise en charge des maladies cardio-vasculaires qui est la première cause de mortalité en Algérie

avec 60% des cas, a expliqué le ministre. Dans le même contexte, il a énoncé la mise en place d'un plan national des urgences en cardio-vasculaires à travers le pays. Il comporte un volet formation, médecine générale et paramédicaux. Une plan qui ambi-

tionne de prendre les patients à temps, dans moins de 6h. Le ministre a par ailleurs posé la première pierre de réalisation d'un service de chirurgie cardio-vasculaire dont les délais de réalisation sont de 28 mois. **Y. A.**

Sensibilisation des écoliers au danger du monoxyde de carbone

Un gaz invisible, inodore mais mortel

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et très toxique pour l'être humain, il est la cause d'intoxications domestiques extrêmement fréquentes, parfois mortelles. Son émanation provient d'une combustion incomplète de composés carbonés et accentuée par une mauvaise alimentation en air frais et/ou une mauvaise évacuation des produits de combustion (ventilation). Le mélange avec l'air est facile puisque sa densité est proche de celle de l'air. Des centaines de décès chaque année en Algérie et dans le monde, le monoxyde de carbone (CO), ce gaz mortel dégagé notamment par des appareils de chauffage ou des chauffe-eau défectueux ou de contrefaçon, est devenu une menace potentielle. Depuis l'année 2014, 50 cas d'accidents domestiques dont 33 au monoxyde de carbone ont été recensés, selon un bilan provisoire de la direction de la wilaya d'Alger de la Protection civile. Par rapport aux trois précédentes années, le nombre d'interventions pour cas d'asphyxie due à ce gaz mortel dans la wilaya d'Alger a cependant baissé, avec seulement 104 interventions effectuées en 2012 contre 70 en 2013 et 49 en 2014, selon le bilan des onze premiers mois

de l'année 2014. Le drame le plus récent a frappé l'école Saleh-El-Eulmi, à la cité Sakhrî d'El Eulma, dimanche aux environs de 9h, faisant 36 victimes parmi les élèves de la classe de 5^e année. Les victimes ont été asphyxiées suite à l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux et une aération aléatoire. Les victimes souffraient, selon la Protection civile, de vomissements et de maux de tête, signes évidents d'une intoxication due au monoxyde de carbone. Le fautif est vite désigné : des appareils de chauffage ou des chauffe-eau. Sinon défectueux du moins contrefaits et ne répondant pas aux normes de qualité et de sécurité requises, estiment des experts de la Protection civile.

Des mesures de sensibilisation doivent être prises

Une campagne a été organisée par la direction de la wilaya de la Protection civile, en coordination avec les directions de l'éducation et de la santé. Cette action vise à «inculquer aux jeunes les moyens, simples au demeurant, de prévenir ce type d'accidents mortels», a-t-on indiqué. Les anima-

teurs de cette campagne, qui se poursuivra dans des écoles de sept daïras de cette wilaya, se sont volontiers prêtés au jeu des questions-réponses, les élèves semblant surtout s'intéresser aux signes avant-coureurs d'une intoxication au monoxyde de carbone ainsi qu'aux moyens de s'en prémunir, selon un officier de ce corps constitué.

L'école Djeflal-Torki d'el Kala (El Taref) a lancé une opération de sensibilisation. Des explications sur la dangerosité du monoxyde de carbone ont été fournies par les éléments de la Protection civile aux écoliers, car ils sont considérés comme le meilleur vecteur de transmission du message de prévention dans leur entourage immédiat, notamment en direction de leur famille, a-t-on ajouté. L'accent a été mis sur l'importance du suivi de certaines règles élémentaires, comme l'aération des pièces pour éviter le confinement des gaz brûlés, l'obstruction des grilles de ventilation, en plus de la vérification régulière des équipements fonctionnant au gaz naturel comme les radiateurs de chauffage, les chauffe-eau et les chaudières.

Sarah Harchaou

Agence nationale de l'emploi (ANEM)

Plus de 350 000 placements d'emplois effectués en une année

■ Plus de 350 000 placements d'emploi ont été effectués en 2014 par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) dans le secteur économique, a indiqué son directeur général, Mohamed Tahar Chaâlal, assurant que la conjoncture économique marquée par la chute des prix du pétrole n'impactera pas les futurs recrutements.

Par Kamel L.

Sur les 350 000 placements réalisés l'année passée, 100 000 l'ont été dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip), dont 87% dans le secteur économique, alors que 46 000 ont concerné les contrats de travail aidé (CTA), a précisé à l'APS M. Chaâlal. Il s'exprimait en marge de la rencontre régionale réunissant les directeurs régionaux de l'emploi, les chefs d'agences de wilayas de l'emploi (Awem) ainsi que les chefs d'agences locales de l'emploi (Alem) des wilayas d'Alger, Blida, Tizi-Ouzou et Ouargla. «Nous terminons l'année 2014 avec une progression en offres d'emploi et l'année en cours devra connaître une stabilité en termes de demandes», a-t-il ajouté, se félicitant que le secteur

économique soit le pourvoyeur principal en emplois, alors que durant les années précédentes, les embauches étaient essentiellement assurées par l'administration. La conjoncture économique actuelle, marquée par une baisse des prix du pétrole, n'impactera pas sur les perspectives de l'agence et des futurs recrutements, a-t-il par ailleurs rassuré, arguant du fait que 70% des recrutements sont assurés par le privé. «Les incidences seront peut-être ressenties ailleurs et par rapport à certains investissements. Cela étant, les pouvoirs publics ont pris les mesures nécessaires pour y faire face», a ajouté M. Chaâlal, estimant, à ce propos, que la Fonction publique ne pouvait pas «continuer à être le seul recruteur». Il a, par ailleurs, annoncé le dépôt, dans les jours à venir, de la nomenclature algérienne des métiers et



des emplois au niveau de l'Office national des droits d'auteur (Onda), qualifiant le document de «référéntiel inédit». Une nouveauté, a-t-il explicité, qui sera mise à la disposition des poten-

tiels pourvoyeurs d'emplois, à savoir notamment les entreprises et les opérateurs économiques. Revenant sur la portée de la rencontre, M. Chaâlal a indiqué qu'elle permet d'«écouter» les dif-

férents responsables locaux sur la réalité et les contraintes liées à leurs prérogatives, s'agissant de la prise en charge des demandeurs d'emploi. Des réunions similaires ont été organisées en 2014 à Annaba, Constantine et Oran avec le même objectif, a-t-il enfin rappelé. K. L./APS

L'abrogation de l'article 87 bis du code du travail

Un «acquis irrévocable», selon Sidi Saïd

L'abrogation de l'article 87 bis du code du travail est un «acquis irrévocable», a affirmé hier à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, soulignant qu'il s'agissait d'un engagement qui sera respecté. Dans une déclaration à la presse en marge du 12^e congrès de l'UGTA, M. Sidi Saïd a tenu à préciser que l'augmentation des salaires induite par l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail «prendra

effet à partir de janvier 2015, comme décidé». «Seulement, c'est la technicité de son application qui nécessite encore du temps», a-t-il expliqué. L'article 87 bis dispose que le salaire national minimum garanti (Snmg) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur, rappelle-t-on. Le premier responsable de la Centrale syndicale a rappelé que 1,2 million d'employés de la

Fonction publique, sans compter ceux des secteurs économiques publics et privés, sont concernés par l'augmentation des salaires après l'abrogation dudit article. En réponse à une question sur le retour du crédit à la consommation des produits nationaux, M. Sidi Saïd a indiqué qu'un décret sur les mesures d'application de ce crédit sera promulgué «au début de l'année en cours», soulignant que ceci est aussi «un acquis irrévocable». Ali O.

Médéa/Bientôt notifiées aux bénéficiaires

Plus de 400 décisions d'attribution de logements

Pas moins de 413 décisions d'attribution de logements sociaux locatifs (LSL) seront «bientôt» notifiées aux bénéficiaires retenus par la commission de distribution de logements de la commune de Médéa, a indiqué hier le chef de daïra.

Cette opération de pré-affectation concerne les logements sociaux locatifs en chantier qui enregistrent un taux d'avancement supérieur à 60%, confor-

mément aux récentes directives du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, initiées à l'effet d'absorber la forte demande en logements exprimée par les citoyens et de réduire le délais d'attente des demandeurs de logement, a expliqué Mahmoud Nidal Berrached, lors d'un forum à la radio régionale du Titteri. Ce premier quota fait partie, selon le chef de daïra, d'un programme englobant 1 375 logements LSL, en cours

de réalisation à travers plusieurs sites de la commune de Médéa, qui comptabilise plus de 23 000 demandeurs de logement, a-t-il révélé. S'agissant de l'opération de résorption de l'habitat précaire (RHP) entamée durant l'année 2014, M. Berrached a indiqué que le nombre de familles relogées, à la faveur de cette opération, avait atteint 460 familles, précisant que d'autres opérations seront menées «d'ici quelques semaines», à travers

trois sites abritant des familles vivant dans des conditions précaires. Plusieurs assiettes foncières, situées à l'intérieur du tissu urbain de la ville de Médéa, ont été récupérées à l'occasion de cette opération de résorption de l'habitat précaire et injectées dans le portefeuille foncier de la commune, en vue de l'implantation de projets d'habitat et d'équipements au profit des résidents du chef-lieu de wilaya, a ajouté le chef de daïra. Hakim L./APS

Hamid Grine, ministre de la Communication

S'employer sans relâche à «professionnaliser» la presse algérienne

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a rappelé, hier à Biskra, que son département «s'employait sans relâche», avec le concours de tous les acteurs du secteur, «à asseoir et à consolider le professionnalisme des journalistes algériens».

Le ministre, qui présidait l'ouverture d'une conférence-débat au profit des professionnels de la presse, tenue au musée régional de la Wilaya VI historique sous le thème «L'écriture journalistique et l'information loca-

le», a souligné que cette session de formation est organisée dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant la professionnalisation des journalistes.

«Le journaliste professionnel ne doit verser ni dans l'injure, ni dans le dénigrement, ni encore moins dans la diffamation, et se doit de cultiver l'optimisme et non le pessimisme», a estimé le ministre de la Communication. La rencontre de Biskra, animée par Bouziane

Benachour, journaliste et écrivain, directeur général du quotidien *El Djoumhouria*, a réuni des journalistes de la wilaya hôte ainsi que de celles de Batna, El Oued et Sétif.

M. Grine qui avait auparavant visité les différents pavillons du musée régional de la Wilaya VI historique, devait inspecter les locaux et les installations de la radio nationale, à Biskra, avant de se rendre à Sidi-Okba (18 km de Biskra).

APS

En provenance du Maroc Saisie de près de 12 quintaux de kif

LES ÉLÉMENTS du premier groupement des gardes-frontières (GGF) de Maghnia (Tlemcen) ont saisi, hier, 1 168 kilogrammes de kif traité en provenance du Maroc, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale à Oran. Une patrouille pédestre des GGF a surpris, aux environs de 4 heures du matin, dans une tranchée à quelques mètres du tracé frontalier, trois narco-trafiquants en train de charger cette quantité de kif à bord d'une charrette tractée par un baudet, a-t-on indiqué. A la vue des gendarmes, les narco-trafiquants ont pris la fuite vers le sol marocain, profitant de l'obscurité, a ajouté la même source, soulignant que l'opération a été menée suite à des informations faisant état d'un groupe de narco-trafiquants marocains s'appêtant à introduire une importante quantité de drogue en Algérie à travers la bande frontalière terrestre. La fouille de la charrette a permis la découverte de la drogue conditionnée dans 46 grands colis, déclenchant une vaste opération de ratissage dans les zones limitrophes du lieu de la saisie, selon la même source. Cette importante saisie est la première du genre depuis le début 2015, a-t-on indiqué, soulignant que les dispositifs et les équipements installés sur la bande frontalière dont les tranchées et les obstacles continuent à donner des fruits. Yanis D.

Durant les onze premiers mois de 2014

Les importations de lait et sucre dépassent les 2 milliards

■ Les importations de lait en poudre et des matières grasses provenant du lait ont atteint 1,84 milliard de dollars entre janvier et fin novembre 2014, contre près de 1,04 milliard de dollars à la même période de 2013, enregistrant une augmentation de près de 77%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes.

Par Yahia C.

Les importations de lait et sucre continuent à alourdir la facture des produits alimentaires en s'établissant à 2,66 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 2014, a appris lundi l'APS auprès des Douanes. Les importations de lait en poudre et des matières grasses provenant du lait ont atteint 1,84 milliard de dollars entre janvier et fin novembre 2014, contre près de 1,04 milliard de dollars à la même période de 2013, enregistrant une augmentation de près de 77%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux quantités importées de lait et dérivés, elles se sont chiffrées à 370 365 tonnes (contre 257 963 tonnes à la même période de comparaison), en hausse de plus de 43,5%. L'Algérie produit près de 3,5 milliards de litres de lait cru par an et en importe l'équivalent de 1,5 à 2 milliards de litres, alors que la consommation est estimée à plus de 5 milliards de litres/an, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture et du développement rural. Pour ce qui concerne les importations des sucres, elles ont connu une tendance baissière en terme de coût mais une hausse en quantités importées entre janvier et fin novembre 2014. En effet, la valeur des importations des sucres de betterave et de canne s'est établie à 825,15 millions de dollars (contre 858,82 millions de dollars sur les 11 premiers mois de 2013), en baisse de 3,92%, détaille le Cnis. Mais les quantités importées de cette denrée alimentaire ont totalisé 1,831 million de tonnes durant les 11 premiers mois de 2014 contre 1,702 million de tonnes sur la même période de 2013, en hausse de 7,6%. Ce recul de la facture des importations du sucre s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de cette matière première alimentaire durant l'année 2014 qui avait enregistré une offre excédentaire sur le marché mondial. Il est à signaler que certaines quantités de sucre sont importées à l'état brut et transformées en Algérie avant d'être réexportées vers des pays africains et européens. La transformation du sucre raffiné, dont la matière première est totalement importée, a connu un boom depuis 2010 avec le renforcement des capacités de production d'un groupe privé algérien ainsi que des opérateurs étrangers. Durant les 11 premiers mois 2014, les importations des produits alimentaires ont atteint



Ph. : DR

10,27 milliards de dollars contre 8,77 milliards de dollars à la même période en 2013, en hausse de près de 17%. Les

importations globales de l'Algérie (toutes marchandises confondues) ont totalisé 53,29 milliards de dollars sur les 11

premiers mois de 2014, en hausse de près de 6,2% par rapport aux 11 premiers mois de 2013. Les Douanes tablent sur des

importations de l'ordre de 59 milliards de dollars sur l'année 2014.

Y. C./APS

Licences d'importation et d'exportation

Ce que prévoit le projet de loi

Le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, avalisé mardi dernier par le Conseil des ministres, vient recadrer avec davantage de précisions une ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce. Le projet de texte, dont l'APS a obtenu une copie, reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'OMC dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation. C'est ainsi que le nouveau texte, qui amende et complète l'ordonnance en vigueur, note que «les opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement» mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patrimoine historique et culturel et à l'environnement. De surcroît, une des dispositions du projet précise la gestion des exceptions au

principe de la liberté des opérations du commerce extérieur à travers la mise en oeuvre de restrictions quantitatives ou de contrôle des produits à l'importation ou à l'exportation. Outre la reformulation des articles, de nouvelles dispositions sont introduites pour compléter l'ordonnance de 2003. Il s'agit des mesures de restriction qui peuvent être mises en oeuvre pour conserver les ressources naturelles épuisables, lorsque ces mesures sont appliquées conjointement avec les restrictions à la production ou à la consommation. Ces mesures de restriction visent aussi à assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national, et ce, en conformité avec les principes prévus par les accords internationaux auxquels l'Algérie est partie. A propos de ce dernier point, il est constaté, en effet, que pour éviter la pénurie et la hausse de prix d'un produit fabriqué localement, il est arrivé que des pays, membres de l'OMC, décident de suspendre, provisoirement, leurs exportations pour ces produits afin d'approvisionner suffisamment leur marché

local. Par ailleurs, les concepteurs de ce projet de texte stipulent également la mise en place de mesures restrictives pour «sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché». Quant aux autres dispositions du projet de loi, elles concernent essentiellement les formalités des licences ainsi que les «licences automatiques» et «non automatiques». En somme, à la différence du régime restrictif appliqué dans les années 1970/80 lorsque la licence d'importation représentait une autorisation pour importer, les licences au sens de la présente loi sont définies comme des procédures administratives, conformes aux règles de l'OMC, visant à assurer une meilleure qualité et sécurité des produits et à ne pas perturber le marché local, expliquent à l'APS des responsables du ministère du Commerce. Ces amendements, poursuivent-ils, permettront, donc, de mettre à niveau la législation algérienne par rapport aux règles de l'OMC, sachant que ce genre de licence existe mais sous d'autres appellations telles que l'autorisation sanitaire ou phytosanitaire ou bien l'homologation.

Chakira B./APS

Pétrole

Le Brent à moins de 56 dollars à Londres

Les prix du pétrole continuaient de dégringoler lundi en cours d'échanges européens, affaiblis par une hausse de l'offre mondiale de pétrole, et notamment de la production irakienne et russe. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 55,40 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. La référence européenne du brut est tombée à un nouveau plus bas en plus de cinq ans et demi, à 55,16 dollars. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le

baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 87 cents à 51,82 dollars. Les cours de l'or noir demeurent, en effet, plombés par une offre pléthorique, et devraient le rester dans la première partie de l'année. L'offre mondiale de pétrole va rester pléthorique au premier semestre 2015, malgré un fort ralentissement de la production Libyenne, et continuer de tirer les cours vers le bas, selon de nombreux analystes. Une nouvelle offre venant principalement d'Irak et de Russie a atteint le marché, compensant ainsi large-

ment les problèmes de production en Libye. De leur côté, les exportations irakiennes de pétrole ont atteint en décembre leur plus haut niveau depuis des décennies, selon le porte-parole du ministère du Pétrole Assem Jihad. Bagdad a exporté 91,141 millions de barils de pétrole en décembre, soit en moyenne 2,94 mbj, c'est-à-dire le niveau le plus élevé par jour depuis 1980, a dit le porte-parole à la presse. En Russie, la production de pétrole a également atteint un record en décembre, selon des analystes. «Nous nous attendons à ce que

la production de (pétrole et gaz) russe atteigne 10,9 millions de barils par jour en 2014, en hausse de 0,5% par rapport à 2013», notaient les analystes. «La production va aussi continuer à augmenter dans de nombreux champs pétroliers en Afrique de l'ouest, Amérique Latine, aux Etats-Unis (y compris le gaz de schiste) et le Canada car beaucoup de projets étaient déjà bien avancés avant la dégringolade des prix de l'or noir», soulignaient encore les analystes.

R.E.

Tizi-Ouzou

Forte affluence à la foire du miel du Djurdjura

Plusieurs variétés de miel pur sont proposées à la vente, dont le miel de jujubier, très recherché par les connaisseurs pour son goût et ses vertus thérapeutiques, le multi-fleurs, le miel de thym, d'eucalyptus. Des conseils et une dégustation de miel sont proposés par les apiculteurs qui pratiquent la transhumance pour diversifier leurs produits.

Par Kenza D./APS

La première foire du miel du Djurdjura, qui s'est ouverte dimanche à Tizi-Ouzou, a été marquée par une forte affluence des visiteurs.

Cette manifestation agricole et commerciale, qui a regroupé une vingtaine d'apiculteurs des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès et Tipasa, a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir différentes variétés de miel et autres produits de la ruche.

Plusieurs variétés de miel pur sont proposées à la vente, dont le miel de jujubier, très recherché par les connaisseurs pour

son goût et ses vertus thérapeutiques, le multi-fleurs, le miel de thym, d'eucalyptus.

Des conseils et une dégustation de miel sont proposés par les apiculteurs qui pratiquent la transhumance pour diversifier leurs produits, aux acheteurs mais aussi aux visiteurs de la foire.

Côté vente, la première journée de cette foire, qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier courant, a été «intéressante», de l'avis d'apiculteurs qui ont indiqué avoir écoulé du miel et du pollen. Toutefois, vu les prix élevés du miel qui se situe entre 2 400 et 4 000 DA le kilo, la majorité des acheteurs a plutôt opté



pour les petits pots de 250 gr. S'agissant des prix du miel jugés élevés, des apiculteurs rencontrés sur place ont indiqué à l'APS que la production de l'année 2014 a sensiblement baissé en raison de la faible pluviométrie et de l'arrivée tardive des pluies enregistrées l'année

écoulée. D'autres exposants ont évoqué des problèmes liés à l'abattage anarchique d'eucalyptus, un arbre mellifère dont le miel est très apprécié, et à la destruction du couvert végétal et par là même des plantes mellifères, par les incendies qui se déclarent chaque été dans la

DR wilaya de Tizi-Ouzou.

Présent à l'ouverture de cette première foire du miel du Djurdjura, le président de la Fédération nationale des apiculteurs, Si Lakhel Mahmoud, a salué cette initiative qui permettra, selon lui, de «promouvoir le miel», soulignant que, de par son relief montagneux qui fait d'elle une région mellifère très riche, Tizi-Ouzou produit un miel de bonne qualité.

Il a souligné que cette wilaya est l'un des plus gros fournisseurs d'essais au niveau national, signalant que le problème principal auquel fait face la filière apicole, qui demeure un secteur créateur d'emplois, est la concurrence déloyale du miel importé qui est «de mauvaise qualité et qui est cédé à des prix bas».

Si Lakhel a relevé que le miel algérien présente des spécificités, notamment les miels d'orange et du jujubier, qui font de lui un produit pouvant avoir sa place sur le marché mondial, pour peu qu'il soit identifié et labellisé.

K. D./APS

Aïn Témouchent

Un programme de formation pour les communes rurales

Pas moins de 345 postes de formation seront ouverts, en mars prochain et pour la première fois, au profit d'une dizaine de collectivités locales éloignées de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris dimanche du chef de service formation à la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Inscrits au titre de la rentrée de février 2015, ces postes seront affectés dans le cadre de sections détachées relevant de neuf communes rurales de la wilaya où seront formés, à partir du 1^{er} mars prochain, des stagiaires filles et garçons de ces collectivités locales, a indiqué à l'APS Kaddour Mouffok Zenagui. Ce mode de formation en milieu rural visant le rapprochement de l'outil de formation professionnelle des stagiaires, fait suite à des conventions passées entre la DFEP et les communes concernées, pour l'ouverture de postes au niveau des villages de Hedjaria, Aïn Lâalem, Beni Ghenam et la commune de Bouzedjar, notamment, a-t-on



ajouté. Les conventions précisent que les communes doivent mettre à la disposition du secteur de la formation des locaux appropriés, alors que la DFEP prend en charge les équipements de formation et les formateurs. La rentrée de février 2014 sera, par ailleurs, marquée par l'ouverture de 255 postes de formation conventionnés avec les secteurs des impôts, des transports, de l'hydraulique et du BTP (conducteurs d'engins), entre autres. A l'issue d'une formation

d'un à trois mois, les stagiaires seront mis à la disposition de leurs secteurs respectifs, a expliqué Kaddour Mouffok Zenagui. Avec un nombre global de 4 076 postes de formation, la rentrée de février verra également l'ouverture de trois nouvelles spécialités, à savoir celle de la voierie et réseaux divers (30 postes à l'Institut d'Aïn Témouchent), une formation qualifiante d'opérateur câblages électriques (25 postes au CFP «Moulay-Mustapha») et un CAP de magasinier (25

postes à l'annexe d'Aïn Tolba). Les autres postes de formation concernent le résidentiel avec 1 150 postes, l'apprentissage (841), les cours du soir (315), les femmes au foyer (945) et en milieu carcéral (225). La formation des femmes au foyer est passée de 935 postes, en septembre 2014, à 945 pour février prochain, suite à l'engouement suscité pour ce mode de formation, a-t-on indiqué. Les inscriptions pour ces postes ont débuté le 21 décembre dernier pour s'achever le 21 février prochain. Les épreuves de sélection sont fixées aux 22, 23 et 25 février et la rentrée officielle le 1^{er} mars 2015. Dans ce cadre, les directions de l'éducation et de la formation organiseront des activités en commun pour tenir informés les jeunes des possibilités de formation offertes sur place, à l'instar de journées portes ouvertes sur le secteur et l'ouverture de bureaux d'information au niveau des CEM et lycées de la wilaya.

Bachir T./APS

Saïda

Un centre d'appels téléphoniques au service des administrés

Les citoyens de Saïda peuvent désormais communiquer leurs préoccupations à travers un centre d'appels téléphoniques, mis en service dimanche au siège de la wilaya, à l'initiative du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-on appris de l'inspection générale de la wilaya.

Cette nouvelle opération vise

à rapprocher l'administration du citoyen à travers le numéro vert gratuit (1100) via le téléphone fixe ou mobile «Mobilis», a indiqué à l'APS l'inspecteur général de la wilaya, Mellal Benahmed.

Cette opération, encadrée par deux vacations de huit techniciens de 8h à 12h et de 12h à 19 heures, permettra d'enregistrer tous les appels des citoyens

qui atterrissent au ministère de l'Intérieur avant d'être transférés au centre d'appels de la wilaya, a-t-il expliqué, assurant que toutes les préoccupations seront satisfaites en 72 heures.

Cette nouvelle mesure épargnera, aux citoyens des zones éloignées de la wilaya, les déplacements.

Cette opération est supervi-

sée par l'inspection générale de la wilaya, la cellule d'information du cabinet du wali et la direction des télécommunications, en application des orientations du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-on encore indiqué.

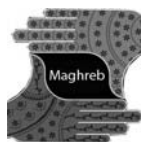
Salim O.

Ouargla
Une grande superficie réservée à la céréaliculture

UNE SUPERFICIE globale de 294 hectares a été réservée à la céréaliculture, à travers la wilaya de Ouargla, au titre de la saison agricole 2014-2015, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles (DSA). Quelque 169 hectares seront consacrés au blé dur et 125 hectares à l'orge, a précisé le chef de service de la production et du soutien technique à la DSA, Djamel Boutellala. La campagne labours-semailles, qui se poursuivra jusqu'à la mi-janvier en cours, concerne les périmètres agricoles situés dans les régions de Hassi-Benabdallah, Rouissat, Ouargla et Hassi-Messaoud, qui ont bénéficié de quelque 583 quintaux de semences de blé et 200 qx de semences d'orge, selon la même source. Près de 880 qx d'intrants agricoles ont été réservés aussi pour la préparation et la fertilisation des sols, dans le cadre de cette campagne, dont 244 qx d'engrais phosphatés, 350 qx d'engrais azotés et 286 qx d'engrais potassiques, selon le même responsable.

Une cellule, composée de représentants de la DSA, de la chambre agricole et de la Coopérative des céréales et légumes secs, a été installée pour assurer le bon déroulement de cette campagne, avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, a-t-on signalé.

R.R.



Tunisie

Habib Essid nommé Premier ministre

■ *Habib Essid, ancien ministre de l'Intérieur, a été désigné, hier, comme Premier ministre de la Tunisie chargé de constituer un nouveau gouvernement après un accord entre les différents partis politiques au Parlement, a annoncé le président de l'Assemblée.*

Par Souhila M.

Jusqu'au bout, cela s'est joué «*au finish*» entre Habib Essid (65 ans) natif de Sousse, et Kamel Bennaceur (59 ans) natif de Gafsa, actuel ministre technocrate de l'Industrie du gouvernement Mehdi Jomâa. Ancien ministre du dictateur déchu Ben Ali, Habib Essid, qui dispose d'un master en économie agricole, a commencé sa carrière politique après un passage dans l'administration en tant que chef de cabinet auprès du ministre de l'Agriculture entre 1993 et 1997, mais est surtout connu pour son passage à l'Intérieur, entre 1997 et 2001, également en tant que chef de cabinet. Suite au chaos sécuritaire des premières semaines de la révolution, il est nommé ministre de l'Intérieur par le président par intérim, Fouad Mebazaa, le 28 mars 2011 en remplacement de Farhat Rajhi jugé inexpérimenté. Son ministre délégué, chargé de la réforme, était alors Lazhar Akremi, actuel député Nidaa Tounès. Essid devient ensuite conseiller auprès du Premier ministre chargé des Affaires sécuritaires... Il devrait

être rapidement chargé par Béji Caïd Essebsi, sur fond de premiers désaccords au sein du parti, après une semaine d'hésitations qui ont révélé au grand jour les clivages internes dans la nouvelle majorité. Le «*conclave*» des députés ce week-end à Hammamet, la réunion d'urgence dimanche soir au QG du parti Berges du lac, réunion enfin au Palais de Carthage ce matin, qui a décidé ? Il semble que la réunion de Hammamet a été d'ordre «*ornemental*», fulminent aujourd'hui les sympathisants les plus à gauche du parti qui étaient d'irréductibles partisans d'une candidature interne et non d'une figure externe. Les recommandations du bloc parlementaire ont donc été allègrement ignorées. C'est une déconvenue pour le camp Taieb Baccouche (lui-même un temps pressenti) et Kemais Ksila qui a démenti la nomination d'Essid jusqu'à dimanche soir. Si pour Faouzi Elloumi, financier du parti qui tente de relativiser l'importance du choix d'Essid, il s'agira d'une sorte de gouvernement transitoire non partisan car «*n'aspirant pas à s'installer cinq années*



Ph. : DR

durant», Nidaa Tounès prête le flanc à la critique en faisant appel à une figure du passé, non seulement aux affaires durant les années de répression, mais ministre reconduit un temps par l'ancienne troïka en tant que conseiller sécuritaire. Le nouvel homme fort de l'exécutif est un homme discret pas très connu du grand public. Il est originaire

du Sahel, ce qui n'est pas pour apaiser les tensions régionalistes apparues suite aux dernières élections entre «*élites*» et zones rurales. Le choix d'Essid n'est pas non plus pour rassurer les composantes de la société civile qui s'inquiètent d'un tour de vis sécuritaire d'un futur gouvernement ayant comme priorité la lutte antiterroriste.

Mauritanie Abdel Aziz en Guinée sur fond de coopération bilatérale et Ebola

Le président Mohamed Ould Abdel Aziz, président en exercice de l'Union Africaine (UA), effectuera une visite d'Etat en Guinée à partir d'aujourd'hui, un voyage qui sera dominé par la volonté de promotion de la coopération bilatérale et la crise sanitaire sous-régionale Ebola. Ce voyage s'inscrit, en effet, dans le double objectif de renforcement des relations bilatérales entre Nouakchott et Conakry, et permettra également au président en exercice de l'UA d'apporter la solidarité du continent aux pays touchés par Ebola. Au plan bilatéral, Nouakchott et Conakry, membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), aux côtés du Mali et du Sénégal, se sont engagés à développer à une coopération bancaire à l'occasion d'une visite en Mauritanie du gouverneur de la Banque centrale de Guinée (BCG), Louceiny Nabe, dans le courant de l'année 2013. Par ailleurs, le privé mauritanien à travers la Banque pour le commerce et l'industrie (BCI) est présent sur le marché guinéen. La fièvre hémorragique Ebola, rappelle-t-on, a touché principalement la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, faisant près de 8 000 morts.

N.T.

Crise en Libye

Hollande écarte l'idée d'une intervention militaire française

Le président François Hollande a écarté, hier, l'idée d'une intervention militaire française en Libye, jugeant de nouveau qu'il revenait d'abord pour l'instant «*à la communauté internationale de prendre ses responsabilités*» dans ce pays. «*La France n'interviendra pas en Libye parce que c'est à la communauté internationale de prendre ses responsabilités et, pour l'instant, elle doit faire en sorte qu'il puisse y avoir un dialogue politique, il n'est même pas installé, et deuxièmement que l'ordre puisse être rétabli*», a-t-il déclaré à la radio France Inter. Plusieurs pays de la région – Niger, Tchad notamment – ont estimé récemment qu'une intervention militaire internationale était «*indispensable*» en Libye, en proie aux violences et qui risque de basculer dans le chaos. Interrogé pour savoir si la France pourrait participer à une éventuelle intervention de l'ONU, François Hollande a répondu qu'une telle direction n'était pas en jeu actuellement. «*S'il y a un mandat clair, s'il y avait une organisation claire qui puisse être définie et des conditions politiques*», la France pourrait parti-

ciper mais «*ça n'en prend pas le chemin*», a-t-il dit. Sous la présidence de son prédécesseur de droite Nicolas Sarkozy, la France avait pris la tête d'une coalition pour mener une intervention militaire en Libye qui avait abouti à la chute de son dirigeant Mouammar Kaddafi. La communauté internationale est divisée sur ce sujet.

L'ONU, tout comme l'Union africaine, privilégie la négociation pour tenter de mettre fin au conflit opposant les partisans du parlement de Tobrouk et l'Aube libyenne. De leur côté, les Etats du G5 du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) ont appelé à une intervention internationale pour neutraliser les groupes armés en Libye, la présence de jihadistes dans le pays constituant une menace directe pour leur stabilité, avec la crainte de voir s'étendre en Afrique l'organisation Etat islamique. Ils ont d'ailleurs officiellement adressé une demande en ce sens au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'Union africaine. Prête ou pas prête, la communauté internationale devra donc décider si oui ou non elle interviendra, avec quel

objectif, selon quelles modalités, et dans quel cadre géographique. Ces dernières semaines, il y a eu deux évolutions majeures. La première est liée à une intensification des combats entre les autorités de Tobrouk et la coalition rebelle «*Aube libyenne*», avec notamment des affrontements autour des terminaux pétroliers d'Al-Sidra, Ras Lanouf et Brega. Chacun campe sur ses positions et refuse toute négociation, en dépit des efforts de l'émissaire spécial des Nations unies en Libye, des pressions internationales et des menaces de sanctions.

La réunion de dialogue renvoyée

Une réunion de dialogue entre les parties en conflit en Libye, prévue initialement hier, a été renvoyée sine die, a indiqué l'ONU. La mission de l'ONU en Libye (Unsmil) nous a «*informés du report sine die de cette réunion*», a déclaré à l'AFP un député libyen. Le chef de l'Unsmil, Bernardino Leon, avait dans un premier temps fixé cette réunion au 5 janvier.

Dans des déclarations à des

médias libyens, le porte-parole de la mission onusienne à Tripoli, Samir Ghattas, a indiqué dimanche soir que les consultations se poursuivaient pour fixer la date et le lieu d'une prochaine réunion entre les protagonistes. Une première réunion de dialogue avait eu lieu en septembre, sans donner de résultats. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Maamar Kaddafi au terme de huit mois de conflit en 2011 et les autorités n'arrivent pas à contrôler les dizaines de milices formées d'insurgés qui font la loi en l'absence d'une armée et d'une police régulières bien entraînées.

Le pays est dirigé par deux gouvernements et deux Parlements qui se disputent le pouvoir à distance.

La Ligue arabe a convoqué hier au Caire une réunion «*urgente*» de ses représentants permanents pour discuter des «*dangereux développements que connaît la Libye et l'accroissement de la violence et des actes de terrorisme*», avait déclaré dimanche à des journalistes Ahmed Ben Helli, le numéro deux de l'organisation.

Lamia K.



Etats-Unis

Le procès des attentats du marathon s'ouvre à Boston

■ Vingt mois après le carnage des attentats de Boston, le procès du seul suspect, un jeune musulman d'origine tchéchène, s'ouvrira hier dans la ville, avec la sélection des jurés.

Par Ali.O

Djokhar Tsarnaev, 21 ans, qui devait être présent hier au tribunal fédéral de Boston (nord-est des États-Unis), risque la peine de mort pour ces attentats, les plus graves depuis le 11-Septembre aux États-Unis.

Ils avaient fait trois morts, dont un enfant, et 264 blessés le 15 avril 2013 quand deux bombes artisanales avaient explosé à 12 secondes d'intervalle dans la foule massée près de la ligne d'arrivée du marathon, ravivant la crainte du terrorisme aux États-Unis.

Le procès, qui devrait durer au moins trois mois, est assuré de remuer des souvenirs encore douloureux. Certaines victimes, comme Liz Norden, dont deux fils ont été amputés d'une jambe, se sont promises ne pas en manquer une journée, pour essayer de comprendre.

D'autres, comme Heather Abbott, 40 ans, une autre amputée, ont hésité jusqu'au bout.

D'autres refusent même d'entrevoir Tsarnaev, silhouette frêle à la tignasse rebelle, étudiant apparemment bien intégré au moment des faits. Arrivé dans la région de Boston à 8 ans avec sa famille, il avait été naturalisé en



Ph. > D. R.

fois, encore blessé, en juillet 2013 pour plaider non coupable des 30 chefs d'accusation retenus contre lui, dont utilisation d'une arme de destruction massive ayant entraîné la mort, et attentat dans un espace public; et une deuxième fois le 18 décembre dernier, apparemment remis de ses blessures, pour une brève audience avant le procès.

Selon l'accusation, les deux frères Tsarnaev avaient apparemment agi seuls, loups solitaires radicalisés, ayant appris à fabriquer leurs bombes sur internet, à partir d'une revue d'Al-Qaïda.

Sur une paroi intérieure du bateau, Djokhar avait écrit un semblant d'explication à leur acte.

«Le gouvernement américain tue nos civils innocents. (...) Nous, musulmans, sommes un seul corps, vous faites du mal à l'un de nous, vous nous faites du mal à tous. (...) Arrêtez de tuer nos innocents et nous arrêtons.»

Ce procès fédéral est l'un des plus importants depuis celui de Timothy McVeigh, exécuté en 2001 pour les attentats d'Oklahoma City en 1995.

Tsarnaev sera défendu par une équipe de cinq avocats, parmi lesquels Judy Clarke, spécialiste des affaires impliquant la peine de mort.

Elle l'a évité à plusieurs de ses clients dans les années 1990, notamment l'auteur des attentats des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 (2 morts). Mais il lui faudrait parvenir à un accord avec les procureurs, qui n'y semblent pas disposés à ce stade.

A. O.

2012.

Il sera seul au procès. Son frère aîné Tamerlan, 26 ans, que la défense devrait s'appliquer à présenter comme le cerveau de ces attentats que les frères avaient apparemment préparés seuls, avait été tué quatre jours plus tard lors d'une violente

confrontation avec la police.

A l'issue d'une chasse à l'homme menée par des milliers de policiers, qui avait transformé Boston en ville morte, Djokhar Tsarnaev avait été arrêté quelques heures après la mort de son frère, caché dans un bateau, dans un jardin en banlieue de Boston. Il était grièvement blessé.

La sélection des jurés devrait durer au moins deux semaines: 1 200 personnes ont été convoquées au tribunal. Hier matin, un premier groupe de 200 à 250 personnes se verra remettre un questionnaire à remplir, assorti d'une série de recommandations. Hier après-midi, un deuxième groupe sera convoqué. Le

scénario sera le même mardi et mercredi. le procès sera ensuite ajourné jusqu'à la fin de la semaine prochaine, pour donner le temps à la défense et à l'accusation d'étudier ces questionnaires. Commencera ensuite le processus d'élimination, jusqu'à ce que les parties s'accordent sur 12 jurés et 6 remplaçants.

Ce sont ces jurés qui, s'ils reconnaissent l'accusé coupable, devront ensuite décider, lors d'une deuxième phase du procès, s'il doit être condamné à mort.

Détenu quasi à l'isolement à la prison hôpital de Fort Devens, à 70 km de Boston, Tsarnaev, n'a fait depuis les attentats que deux brèves apparitions: une première



Points chauds

Singularisme

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'ancien Premier ministre anglais Tony Blair a toujours été un européiste convaincu c'est loin d'être le cas de ses successeurs ou même d'une majorité de politiques britanniques qui préfèrent garder leur distance avec l'UE tout en faisant partie. Surtout, la Grande-Bretagne se refuse obstinément à adopter l'un des plus forts emblèmes de l'Union européenne, l'euro. Mais depuis quelques années, le singularisme britannique se fait plus imposant et les politiques de plus en plus critiques et sceptiques envers les «bienfaits» de l'UE. Toutefois, aucune figure politique traditionnelle n'est allée jusqu'à promouvoir une sortie de l'Union européenne ouvrant la voie à la formation d'un nouveau parti dont la seule vocation est l'appel à rejeter définitivement toute institution européenne. En effet, l'UKIP (United Kingdom Independent Party), parti considéré par certains comme étant d'extrême droite du fait de son intransigence avec l'immigration qu'il veut geler gagne de plus en plus de terrain sur le plan national et commence à inquiéter, modérément, les grands partis traditionnels. La percée électorale de l'UKIP lors des deux élections partielles de Clacton et de Heywood-Middleton laisse planer un doute sur son possible succès lors des élections générales britanniques qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-2015. «Si en termes de voix, l'Ukip va certainement augmenter son score par rapport aux 3 % recueillis en 2010, cette formation ne devrait remporter qu'une poignée de sièges en raison du système électoral uninominal à un tour, first past the post (le premier arrivé gagne), un mode de scrutin qui favorise les deux grands partis, conservateur et travailliste. Mais le succès enregistré lors des deux consultations partielles, tout comme le triomphe aux élections européennes de mai ne peuvent que renforcer son assise », a affirmé John Curtice, spécialiste de la politique britannique à l'université de Strathclyde. La victoire de l'UKIP au cours de l'élection partielle du 9 octobre dernier à Clacton (Essex) a permis à la formation europhobe et anti-immigrés d'obtenir son premier député à la Chambre des Communes. Par ailleurs, le parti de Nigel Farage a failli de peu déloger le Labour de son bastion de Heywood-Middleton, dans le nord de l'Angleterre. Toutefois, le parti europhobe a le plus grand mal à s'implanter dans les grandes villes où ses scores sont des plus anecdotiques. Ainsi, même si l'UKIP commence à sortir du lot des petits partis, il n'est pas encore en mesure de porter un véritable coup à l'équilibre européen. Il faudra toutefois pour les grands partis britanniques surveiller de près ce mouvement qui ressemble beaucoup sur le papier au Front National français qui en 2007 faisait 10% lors des présidentielles et dont la dirigeante est aujourd'hui en haut de tous les sondages pour la présidentielle de 2017.

F. M.

Aghanistan

Attentat à Kaboul visant la mission de police de l'UE, un civil afghan tué

Un attentat des talibans visant la mission européenne de police en Afghanistan (Eupol), hier à Kaboul, a fait un mort et cinq blessés parmi des civils afghans, quelques jours après la fin de la mission de combat de l'Otan, a-t-on appris de sources policières. «Nous pouvons confirmer qu'à 13h24 (08h54 GMT) aujourd'hui, un véhicule de l'Eupol a été impliqué dans un attentat suicide par un kamikaze en voiture», a indiqué Eupol dans un communiqué affirmant qu'aucun membre de la mission n'a été tué. «La chef de la mission par intérim Pia Stjernvall se charge de l'incident et une enquête va maintenant être diligentée en relation étroite avec la police nationale afghane», poursuit le communiqué d'Eupol, mission qui compte 240 personnels étrangers et 187 locaux.

De leur côté, les talibans ont revendiqué l'attentat via le compte Twitter de leur porte-parole Zabihullah Mujahid. Il s'agit du

premier attentat d'ampleur visant des étrangers à Kaboul depuis la fin de la mission de combat de l'Otan le 31 décembre.

Fin novembre, un attentat similaire, dans le même quartier de Kaboul, également perpétré par les insurgés talibans contre un véhicule diplomatique britannique, avait causé la mort de six personnes, dont un Britannique membre de l'équipe de sécurité de l'ambassade.

Et Kaboul avait été le théâtre d'une longue série d'attentats à l'approche de la date du retrait des troupes de combat de l'Otan. Ces attaques avaient visé notamment le centre culturel français, des maisons abritant des ressortissants étrangers, ainsi que des cibles représentant le gouvernement afghan.

La mission de combat de l'Otan a pris fin au 31 décembre et une nouvelle mission de l'Alliance atlantique baptisée «Soutien résolu» a commencé au 1er janvier pour appuyer et for-

mer l'armée afghane. Environ 12 500 soldats de l'Otan seront présents sur le sol afghan en 2015 dans le cadre de cette mission. Et environ 4 500 autres soldats étrangers, principalement américains, restent aussi dans le pays hors le cadre de l'Otan pour différentes activités, dont certaines sont liées au contreterrorisme.

Les troupes américaines doivent ensuite diminuer de moitié en 2016, échéance au terme de laquelle seulement les forces de protection de l'ambassade resteront dans le pays.

Or le président afghan Ashraf Ghani et des responsables militaires américains ont réclamé du président américain Barack Obama une prolongation de l'implication américaine.

«Il devrait y avoir une volonté de réexaminer la date butoir», a dit Ghani dans une interview à la chaîne américaine CBS diffusée dimanche.



Musique

Saad Lamjarred en concert à la Coupole

■ Les jeunes artistes Ajrad Yougertha et Saad Lamjarred animeront une soirée au niveau de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Cette soirée, prévue pour le neuf du mois de janvier courant, sera une occasion pour apprécier la voix de ces artistes tout en dansant sur les différents rythmes.

Par Abila Selles

Les salles de spectacles en Algérie ne sont pas ouvertes uniquement aux vedettes de la musique. Même les jeunes chanteurs algériens et étrangers sont les bienvenus quand ils sont capables d'animer de belles prestations. Ces artistes ne sont pas encouragés uniquement par les dirigeants de ces salles mais aussi par le public. Ce dernier, qui encourage toute voix et formation musicale ayant un talent et sa forte présence lors de ces soirées, confirme ce point de vue.

Parmi les jeunes voix qui animeront des soirées musicales en ce début d'année, il y a le chanteur marocain Saad Lamjarred. Cet artiste, finaliste de la quatrième saison de Super Star, version arabe de Pop Star, visite notre pays pour la première fois. La soirée musicale de Saad Lamjarred est prévue pour le neuf janvier au niveau de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

La première partie de ce concert, qui sera riche en rythmes, sera animée par une autre star d'un télé-crochet. Il s'agit du jeune chanteur Ajrad Yougertha qui a représenté l'Algérie au programme Arab Idol en interprétant des chansons de notre patrimoine ancestral. Sa voix forte et mélodieuse lui a assuré un grand nombre de fans et la reconnaissance des jurés.

Saad Lamjarred est un chanteur marocain né le 7 avril 1985 à Rabat. Il est le fils du chanteur Bachir Abdou et de l'actrice populaire Nezha Regragui. Il a fréquenté le Conservatoire de musique de Rabat pour des études de solfège et d'orgue. Il chante la première fois devant son père.

En 2007, il participe à l'émission Super Star (saison 4) de la télévision libanaise Futur TV où il sera découvert par le public marocain et arabe. En 2008, il participe à «Lamin al ghinia», concours de chant libanais, avec «Bahib elly byikrahni», paroles et composition de Souhail Fares



Ph. DR

qui sera son premier single officiel mais se fait connaître ensuite par un single marocain «*Waadini*», sorti en 2009. Il sort ensuite plusieurs singles comme «*Aziz ou ghali*» en duo avec son père, puis une chanson sur les mères «*Almima*» qui a connu un grand succès. En 2011, il rejoint, comme acteur, le casting du feuilleton marocain «*Ahlam Nassim*» où il interprète le principal rôle masculin. Son duo avec la chanteuse Asma Lamnawar intitulé «*Wana maak*» est sorti en février 2014 pour la Saint-Valentin. Son duo avec le DJ Van

«Enty» donne un nouveau souffle à la chanson marocaine et connaît un énorme succès dans les pays arabes.

Quant à Ajrad Yougertha, c'est un artiste algérien qui était dans le mouvement associatif. Il fait de la musique andalouse depuis l'âge de six ans. Sa participation l'an dernier au programme de la chaîne télévisée MBC l'a fait connaître au monde arabe. Il a ses fans avec des chansons propres au patrimoine algérien ce qui a suscité l'admiration du public arabe.

A.S.

Arts de l'Ahaggar

Les musiques touareg sous toutes leurs expressions

La musique et la culture targuie sous plusieurs formes d'expression, et en provenance de plusieurs pays, étaient conviées dimanche soir sur la scène du campement de Tidessi pour la dernière soirée du Festival des arts de l'Ahaggar.

En clôture de sa 5^e édition, le Festival international d'Abalessa Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa), qui se tient à Tamanrasset depuis le 30 décembre 2014, a proposé un spectacle consacrant les musiques traditionnelles et modernes touareg d'Algérie, du Mali, du Niger et de Lybie.

Fondé autour du tindé, instrument de percussion ancestral touareg, la troupe malienne «Tindé Disswat» (chants du tindé) a trans-

porté le public, venu très nombreux à cette soirée, dans l'infinité du désert tout en suggérant le mode de vie de sa population où la musique a une place importante.

Chantant des poèmes du cérémonial tindé et des chants de Tombouktou, accompagnée de cet instrument traditionnel et de guitare basse, cette troupe majoritairement féminine, issue du groupe malien «Tartit», a porté sur scène avec succès la musique, à peine modernisée, d'un pan de la culture des Touaregs que le public a beaucoup apprécié.

Venant du Niger, le groupe «Toumast» (identité ou peuple en Tamasheq), inspiré par le style de «Tinariwen», s'est orienté vers

une expérience de «rock du ténééré», au lieu du blues, présentant un programme riche en sonorité rappelant des musiques comme l'Assouf ou l'Ishumar tout en gardant la puissance du son et les rythmes du rock.

Comme son nom l'indique, «Toumast» qui a connu un bon accueil du public, chante les composantes de la culture des Touaregs et leurs conditions en Tamasheq avec une très grande maîtrise instrumentale des guitaristes du groupe Aminatou Goumar et de Moussa Ag Keyna. Les musiciens du groupe local «Ithrane n'ahaggar» (les étoiles de l'Ahaggar) a lui aussi brillé par la qualité de son programme et du son proposé avec, entre autres, du blues et de l'ishumar. L.B.

Décès

Le cinéaste René Vautier n'est plus

Le célèbre cinéaste anticolonialiste français René Vautier est décédé dimanche dans un hôpital de Saint-Malot (Bretagne-France), à l'âge de 87 ans, a-t-on appris auprès du réalisateur Ahmed Rachedi.

Né le 15 janvier 1928 à Camaret-sur-Mer (Finistère), René Vautier a utilisé sa caméra pour témoigner des luttes de son époque.

Homme de terrain et militant de première heure en faveur des causes justes, René Vautier avait soutenu la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, en lui consacrant plusieurs de ses films.

Cinéaste engagé, René Vautier a connu la censure sur pratiquement toute son œuvre. «*Afrique 50*», premier film français anticolonialiste réalisé par René Vautier, alors âgé de

21 ans, sera interdit pendant plus de 40 ans. Il sera suivi d'autres films qui le consacreront dans son engagement. «*Une Nation, l'Algérie*», un film sorti en 1954 juste après le déclenchement de la guerre de Libération nationale sera interdit et vaudra au cinéaste une condamnation pour «atteinte à la sûreté intérieure de la France».

Cette œuvre sera suivie de «*L'Algérie en flammes*», tourné en pleine guerre dans les maquis algériens en 1958.

Début 1962, René Vautier retourne en Algérie et crée le Centre audiovisuel d'Alger, une structure destinée à former les futurs cinéastes et techniciens de l'Algérie indépendante qu'il dirigera jusqu'à son départ en 1966.

Il réalise en 1963 «*Un peuple en marche*», un film qui fait le bilan de la guerre d'Algérie en retraçant l'histoire de l'ALN, tout en montrant l'effort populaire de reconstruction du pays après l'indépendance.

En 1972, son film «*Avoir vingt ans dans les Aurès*» obtient le Prix international de la critique du festival de Cannes.

D'autres films suivront, toujours dans le même élan engagé du cinéaste dont «*Le racisme en France*» (1984) et «*Vous avez dit français ?*» (1990).

En novembre 2014, La Cinémathèque algérienne a rendu hommage au cinéaste à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie. F.H.

RENDEZ-VOUS culturels

la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf 9 janvier :

Une soirée artistique animée par le chanteur marocain Saad Lamjarred.

Institut français d'Alger 14 janvier :

Projection du documentaire «L'Algérie, son cinéma et moi». 15 janvier : Le Duo Airelle Besson et Nelson Veras animeront une soirée de jazz.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger Jusqu'au 31 janvier :

6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria Jusqu'au 31 janvier :

7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'art Couleurs et Patrimoine Jusqu'au 10 janvier :

Expo-vente collective sur le thème «Une palette de couleurs».

Institut français d'Alger (Alger-Centre) Jusqu'au 23 janvier :

Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée public national du Bardo Jusqu'au mois de mars :

Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Maison de la Culture de Sétif 16 janvier :

Projection du long métrage de fiction «*The Lunchbox*»

Institut français d'Oran 13 janvier :

Un hommage sera rendu au cinéaste Mohamed Chouikh.

Galerie «L'Art à part» Du 15 au 31 janvier :

Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Coup-franc direct



La responsabilité sera entière

Par Anouar M.

D aucuns pensent que le sélectionneur national, Gourcuff s'est trompé en faisant appel à des joueurs comme Kashi et Cadamouro qui ne sont pas meilleurs que certains éléments du Championnat national. Pour eux, ce dernier ne s'est pas trop «trituré les méninges» et a cherché la solution de la facilité en faisant appel à des joueurs qui évoluent à l'étranger et plus particulièrement en Championnat de France et ce pour éviter à chercher ailleurs. Les observateurs pensent qu'il aurait mieux fait de faire appel à d'autres éléments du cru qui ont les capacités pour évoluer en équipe nationale. Ont-ils raison ou tort ? Nul ne peut être catégorique, mais il est clair que le sélectionneur devra assumer ses choix quoi qu'il arrive sachant qu'il sera le premier à être sur les feux de la rampe, que ce soit en cas de succès ou d'échec. On ne peut donc avancer s'il a raison ou non en faisant ce choix. Ce n'est pas en tout cas avant le début du tournoi qu'on pourra émettre un avis et tout entraîneur aura à présenter son bilan à la fin et c'est seulement à ce moment que l'on pourra être fixé sur son sort surtout que ce dernier a avoué qu'il est toujours ouvert aux critiques et qu'il ne craint pas les challenges qui lui sont proposés.

A. M.

MC Oran Les Hamraoua en stage du 5 au 13 janvier à Sousse

Le MC Oran effectuera, du 5 au 13 janvier, un stage à Sousse (Tunisie), pour préparer la phase retour du Championnat de L1 professionnelle de football, qui reprendra le 16 janvier avec le déroulement des matches en retard, a-t-on appris dimanche auprès des dirigeants du club. Ce stage constituera une occasion pour le staff technique en vue d'apporter des corrections sur le plan physique et technico-tactique pour mieux préparer la phase retour. L'entraîneur hamraoui Jean-Michel Cavalli sera secondé dans sa mission par Jean-Jacques Benoît qui verra remplacer Jean-Pierre Marc ayant quitté la barre technique du club pour des problèmes de santé, a-t-on indiqué. L'entraîneur français, appelé à la rescousse des «Rouge et Blanc» en remplacement de Cherif El-Ouazani Si Tahar limogé pour insuffisance de résultats après la 5^e journée du Championnat, a pu provoquer un déclic tant attendu par les supporters hamraouis. Toutefois, il déplore encore un manque d'efficacité offensive de son équipe, après avoir réussi à apporter plus



de rigueur défensive. En Tunisie, le club phare de l'Ouest algérien tentera quelques réglages au compartiment offensif et disputera une rencontre amicale face au Club Africain, selon la direction de la formation oranaise. Sur le registre des arrivées au mercato, l'ex-défenseur hamraoui, Ouasti Zoubir vient de s'engager avec le Mouloudia, en plus de deux autres attaquants attendus en renfort dans les prochains jours (un Algérien évoluant dans le Championnat belge et un Africain), ajoute-t-on de même source. Le Mouloudia d'Oran avec un match en moins à disputer le 16 janvier à Sétif face à l'Entente de Sétif, compte 20 points au compteur (une récolte que le club hamraoui n'a pas enregistrée depuis sept saisons en phase aller du Championnat).

EN de handball

IRM rassurante pour Slahdj

Le gardien de la sélection algérienne de handball, Abdelmalek Slahdj, a révélé que l'IRM qu'il a passée dimanche à Alger est «rassurante» et qu'il était apte pour le Mondial-2015 prévu à Doha (Qatar) du 15 janvier au 1^{er} février. «Dieu merci, l'IRM n'a pas démontré de blessure au niveau de l'épaule. Je suis donc apte à participer avec mes coéquipiers au Championnat du monde 2015», a déclaré le portier titulaire avec beaucoup d'émotion. Slahdj a été touché à une



épaule au cours d'une séance d'entraînement au 3^e jour du stage des Verts en Slovénie (19-31 décembre). La nouvelle du rétablissement de Slahdj fera certainement plaisir au sélectionneur national Réda Zeguili qui n'a pas pris de risque et ne l'a pas aligné durant les trois matches amicaux livrés par l'équipe en terre slovène. «Les résultats de l'IRM me soulagent. Je souhaite être en pleine possession des mes capacités physiques avant le début du Mondial qatari», a ajouté le gardien chevronné (31 ans). L'équipe algérienne n'a pas été épargnée par les blessures à 10 jours du début du Mondial qatari. En plus de la blessure de l'«indispensable» Slahdj, nommé par l'APS pour le titre de meilleur athlète de l'année 2014, les joueurs Mohamed Mokrani et Abdelkader Rahim sont en méforme et n'ont pris part à aucun match en Slovénie. Avant le Mondial-2015, les Verts prendront part au traditionnel tournoi de Bercy (France), du 8 au 10 janvier, qui verra la présence aussi de la France, de la Macédoine et de l'Argentine. Cet événement a été déplacé cette année de Paris à Nantes en raison des travaux de rénovation en cours à la salle de Bercy. Lors du Mondial qatari, les Algériens joueront dans la poule C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et de l'Islande.

Coupe d'Algérie de football (tirage au sort) USMA-ASO et MCO/MOB affiches des 1/8^{es} de finale

■ Les matches USM Alger-ASO Chlef et MC Oran-MO Béjaïa seront les affiches des 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football 2014-2015, qui se dérouleront les 13 et 14 février, et dont le tirage s'est effectué dimanche soir.

Anouar M.

Ce tirage a également donné lieu à une autre rencontre entre deux pensionnaires de la L1, à savoir la JS Kabylie opposée au vainqueur du CS Constantine-USM Bel-Abbès, qui s'est joué hier à Blida. Les deux petits poucets de la compétition, à savoir le NRB Achir et le CA Kouba, pensionnaires de la division inter-régions (groupe Centre-est) en décourront pour une place en quart de finale. Le match entre l'USMA et l'ASO donnera lieu certainement à une opposition féroce entre deux formations qui connaissent des fortunes diverses en Championnat. Ainsi, les Rouge et Noir sont bien partis pour disputer le titre de champion à nouveau après l'avoir remporté la saison dernière, alors que les Chélifiens sont dans une situation très difficile et occupent l'avant-dernière place au classement général. La balance penche en faveur des Usmistes surtout que le match se jouera au stade Bologhine où ils sont intraitables, mais en Coupe rien n'est assuré et tout reste possible. Le MC Oran, lui trouvera, cer-



Les Rouge et noir sur du velours

tinement, des difficultés pour passer l'écueil du MO Béjaïa qui fera tout pour continuer l'aventure dans cette épreuve et aller le plus loin possible. Les Crabes ne se déplaceront pas en victime expiatoire à Oran et feront tout pour créer la surprise. L'ES Sétif, un des spécialistes de l'épreuve en compagnie de l'USMA, aura la tâche relativement facile devant l'ESM Koléa, le nouveau promu en Ligue II, mais ils devront quand même faire très attention à cette équipe qui ne sera pas aussi facile à manier. Le NA Hussein-Dey a eu un tirage quelque peu clément étant donné qu'il affrontera le DRB Tadjenant et devrait passer. Les quarts de finale proposeront aussi des confrontations prometteuses avec une possible confrontation entre les deux clubs oranais en cas de qualification, alors que la JSK et si elle venait à se qualifier rencontrera l'ESS toujours au

cas où elle passera.

A. M.

Résultats du tirage au sort 1/8^{es} de finale (13 et 14 février)

- 1). CRB Aïn Fekroun-RC Arbaâ
- 2). JS Kabylie-vainqueur (CS Constantine-USM Bel-Abbès)
- 3). NA Hussein-Dey-DRB Tadjenant
- 4). ASM Oran-US Chaouia
- 5). ES Sétif-ESM Koléa
- 6). USM Alger-ASO Chlef
- 7). MC Oran-MO Béjaïa
- 8). NRB Achir-CA Kouba

1/4 de finale (mi-mars)

- Vainqueur de la rencontre 4 - vainqueur de la rencontre 7
- Vainqueur de la rencontre 8 - vainqueur de la rencontre 6
- Vainqueur de la rencontre 3 - vainqueur de la rencontre 1
- Vainqueur de la rencontre 5 - vainqueur de la rencontre 2

Portugal

Islam Slimani 4^e meilleur butteur

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, s'est hissé à la 4^e place au classement des buteurs du Championnat portugais de football, grâce à son 7^e but inscrit samedi soir à domicile face à Estoril (3-0), dans le cadre de la 15^e journée de la «Liga Sagres». Le joueur algérien a inscrit le deuxième but pour son équipe à la 56^e minute. Il a cédé sa place à la 76^e minute à son coéquipier Fredy Montero. Le classement des buteurs du Championnat portugais est dominé par l'attaquant interna-



tional colombien du FC Porto, Jackson Martinez, avec 12 buts, suivi par Maazou

(Maritimo) qui compte 9 réalisations. La 3^e position est occupée par le sociétaire de Benfica, Talisca (8 buts), alors que la quatrième place est partagée par trois joueurs, en l'occurrence Slimani, Hassan (Rio Ave) et Deyverson (Belenenses), qui compte chacun 7 buts. L'autre joueur algérien évoluant au Portugal, Yacine Brahimi (FC Porto) pointe à la 20^e place dans ce classement avec 4 buts. Le meilleur joueur africain prix décerné par la BBC, a contribué à la victoire de Porto samedi sur le terrain de Vicente (1-5).

JS Kabylie

Kerbadj autorise les supporters à assister aux matches à l'extérieur

Les supporters de la JS Kabylie, pourront désormais assister aux matches en déplacement de leur équipe, dès le début de la phase retour du Championnat, qui reprendra ses droits le 20 janvier, a affirmé le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. «Les supporters de la JSK auront désormais le droit d'assister aux matches de leur équipe dès le début de la phase retour à l'extérieur. Une levée totale de la sanction infligée à la JSK n'est pas à écarter», a affirmé le premier responsable de la LFP, samedi soir à la télévision nationale. Le club kabyle a écopé de lourdes sanctions suite au décès tragique de son attaquant camerounais, Albert Eboossé, survenu le 23 août dernier, à l'issue du match face à l'USM Alger (1-2), disputé au stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou, comptant pour la 2^e journée du Championnat. Suite à cette affaire, la commission de discipline de la LFP a décidé de suspendre le stade du 1^{er} Novembre jusqu'à la fin de saison,

alors que le club kabyle évoluera en dehors de Tizi Ouzou à huis clos pour une période de 6 mois à compter du 26 août 2014. La deuxième sanction consiste en l'interdiction de stade aux supporters de la JSK lorsque ce club joue en déplacement, sanction qui prendra fin le 25 février pro-

chain. «Tout se décidera lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral de la FAF prévue le 9 janvier», a souligné Kerbadj. Outre les sanctions infligées par la LFP, la CAF avait également prononcé une suspension de deux années de toute participation continentale à la JSK.

Comité olympique algérien

Cérémonie de récompense des meilleurs sportifs de l'année 2014, le 9 janvier à Alger

Le Comité olympique et sportif algérien organise une cérémonie de récompense des meilleurs sportifs algériens de l'année 2014, le 9 janvier à Alger, a annoncé dimanche l'instance olympique. Une soirée-gala intitulée «The Algerian olympic and sports awards» est prévue à l'hôtel Hilton d'Alger pour récompenser «les meilleurs acteurs du mouvement olympique et sportif algérien de l'année 2014», précise le COA. Des prix seront décernés aux deux meilleurs athlètes de l'année (homme et dame), au meilleur athlète espoir, au meilleur technicien de l'année et à la meilleure personnalité sportive de 2014. Le COA décernera aussi un «Prix d'Excellence» récompensant les institutions ayant contribué à la promotion du sport en Algérie. Enfin, un prix spécial sera décerné à une personnalité pour l'ensemble de sa carrière sportive, a conclu l'instance olympique.

Profils

Paradigme de vœux en mode réalisme pessimiste

Par Sid Ali Ouzerrouk

Cette semaine des vœux est aussi celle des doutes. C'est ce qui ressort d'un balayage panoramique de ce que souhaitent les Algériens les uns aux autres. Une fois que les sempiternels vœux de santé, bonheur, satisfaction alignés, vient la prospérité. Cette dernière est, cette année plus que toutes les autres, assortie d'un «je l'espère» plus rageur, donc autrement plus hypothétique que d'habitude, surtout quand cette condition supplémentaire vient de quelques-uns qui en ont ou qui ont des facilités à en gagner.

Le principe de réalité gagne du terrain sur l'optimisme béat qui, en général, imprègne les vœux de fin d'année. Le froid rigoureux qui a caractérisé les derniers jours de décembre 2014, conjugué à une actualité économique désastreuse et également à une activité sismique relativement forte, a sérieusement impacté le moral national habituellement boosté par le réchauffement planétaire et le prix favorable du baril.

Faut-il en déduire que les Algériens traversent une phase pessimiste ? Oui, assurément. Les quelques notes d'optimisme semblent plus timides que d'habitude. Elles viennent de ceux qui ont pu profiter du doux soleil du Sud ou de l'exubérance folle de Dubaï. Nul n'est prophète en son pays, dit-on. Notamment quand il s'agit d'annoncer des lendemains qui chantent.

Les jeunes, de nature pourtant plus insoucians, sont plus préoccupés de leur avenir que semblent l'être leurs parents. La maturité désenchantée de ces derniers, fait qu'ils sont enclins

autant à un optimisme minimaliste qu'à une forme d'aveuglement paralysant, né de l'impuissance à agir sur la réalité. Le conservatisme ambiant teinté de fatalisme et l'apolitisme dominant freinent «l'optimisme de la révolte», dirait Gramsci.

Les parents, qui ont quelquefois reculé sous l'effet de la pression de leurs enfants, n'ont pas rebondi au même rythme que leur progéniture. Si les jeunes ont trouvé une forme de résistance d'abord molle puis nettement plus insolente au recul général de la société, les parents se sont accoutumés puis intégré une mentalité qui les a coupés de la richesse foisonnante de la vie. Les jeunes portent nettement plus d'espoir, fut-il diffus et sans feuille de route précise.

Tristes encore sont les femmes qui mesurent, plus que tous les autres jours, la dureté d'un environnement, somme toute, défavorable. Citadines se promenant dans la ville, mères en charge d'améliorer le quotidien gastronomique en ces jours de fête, travailleuse de retour à la maison, elles affrontent toutes la difficulté d'exister en paix dans les espaces publics, surtout quand elles n'arrivent pas toujours à se réfugier dans le confort d'une voiture personnelle. Le pessimisme ambiant s'exprime, surtout envers elles toutes, dans des accents agressifs pour les désigner parfois comme des causes de la crise.

L'avenir serait-il sombre ? Assurément. Mais cela ne date pas de décembre 2014, ni de janvier 2015. Le monde entier traverse un moment de turbulence auquel nous n'avons pas toujours porté une attention suffisante.

Dans plusieurs communes d'Alger

Perturbation demain de l'alimentation en eau potable

L'ALIMENTATION en eau potable sera fortement perturbée dans plusieurs communes de l'ouest d'Alger en raison de travaux de maintenance sur des installations de production, prévus du mercredi 7 janvier (18h00) à jeudi 8 janvier (02h00), a annoncé lundi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux localisés au niveau de la station principale de production de Garidi (Kouba), engendreront une «très forte perturbation» dans l'alimentation en eau potable dans les communes de Bouzareah, Beni Messous, Dély Brahim, Bologhine (quartier Zghara), Rais Hamidou (Sidi Lekbir) et Ben Aknoun (RN 31), a-t-on précisé. A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments causés par cette perturbation, a indiqué la SEAAL, assurant que «tout sera mis en œuvre» pour rétablir au «plus vite» la situation.

F. G.

L'ESCALADE DE VIOLENCE EN LIBYE



Djalou@hotmail.com

Spectaculaire coup de filet de la BRI de Boumerdès

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

■ D'après le parquet, deux parmi les mis en cause, K.T et Ch. Mohamed Lamine, ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine.

Par Ahmed K.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, la Brigade de recherches et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Boumerdès a réussi à démanteler un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le trafic et le commerce de la drogue composé de cinq individus.

C'est en prévision des mesures de sécurité prises pour les fêtes du nouvel an et du Mawlid Ennabaoui, que les policiers de ladite brigade, suite à des informations fiables enregis-

trées sur le numéro vert «15 48» sur un citoyen répondant aux initiales K.T, résidant à Boumerdès, qui commercialisait illicitement des comprimés de psychotropes, ont planifié une opération de recherches et d'investigation au niveau du chef-lieu de wilaya. L'opération a abouti à l'identification de la personne signalée. Au moment de son interpellation, l'individu disposait de 50 comprimés de psychotropes de marque ecstasy type B. Lors de l'interrogatoire, K.T a reconnu les faits, déclarant qu'il a acquis ces produits d'Oran avant de dénoncer ses acolytes Ch.Mohamed Amine,

Ch. Z, habitant la capitale de l'ouest, S.M et Z.A à Boumerdès, qui ont été arrêtés.

Déférés au parquet, deux parmi les mis en cause, K.T et Ch. Mohamed Lamine, ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le magistrat instructeur près le tribunal de Boumerdès pour les chefs d'inculpation de commerce de drogue et produits prohibés (substances de psychotropes). Quant aux trois autres, ils ont été placés sous contrôle judiciaire et poursuivis pour «participation et aide de commerce de produits prohibés».

A. K.

3 dealers dont un repris de justice sous mandat de dépôt

3 DEALERS dont deux repris de justice ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès. Ils ont été reconnus coupables de détention, consommation et commercialisation de stupéfiants et psychotropes, indique un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Un 4^e complice habitant la capitale et actuellement en fuite, est recherché, précise le communiqué.

Cette opération a été déclenchée suite à des renseignements parvenus au numéro vert de la gendarmerie «10 55». Les trois dealers, faut-il le signaler, ont été arrêtés au centre-ville de Corso en flagrant délit par les gendarmes de la section de recherches de Boumerdès. Au moment de leur interpellation, ils

disposaient de 62 comprimés de psychotropes, 21 grammes de kif traité ainsi qu'une somme de 86 000 DA représentant le revenu des ventes de la journée.

Il est à rappeler que cette opération a eu lieu quelques jours après celle engagée à

Zaatra, dans la commune de Zemmouri, qui a permis à la même brigade d'arrêter deux dealers et récupérer 500 g de drogue «résine de cannabis» destinés à la vente dans le milieu juvénile.

A. K.

Béjaïa

Un homme percuté par un train

UN HOMME a été percuté hier matin par l'autorail au niveau des quatre chemins. L'accident a eu lieu vers 6h45mn, lorsque l'homme a eu un moment d'inattention en traversant un passage à niveau. Il a été évacué vers le CHU où il a été pris en charge par plusieurs spécialistes. Il a été gravement atteint au thorax et au visage

mais ses jours ne sont pas en danger, selon le premier diagnostic réalisé par les médecins urgentistes. Il sera gardée en observation pendant plusieurs jours, a-t-on appris. Pour rappel, une personne avait été mortellement percutée il y a quelques mois par un train pas loin de ce lieu.

H. C.